

Pour SUD éducation, il ne doit y avoir aucune réouverture avant septembre

125 rue Garibaldi, 69006 Lyon

sudeduc69@sud-arl.org ■ 04 72 37 79 47

facebook @sudeduc69 ■ <https://www.sud-arl.org/> ■ [twitter @SudEduc69](https://twitter.com/SudEduc69)

SUD ÉDUCATION 69 se prononce contre la réouverture des écoles et des établissements scolaires avant septembre car ni les conditions sanitaires, ni les conditions psychologiques ne sont satisfaisantes.

La reprise ne peut pas avoir lieu à compter du 11 mai. Elle mettrait en danger l'ensemble de la communauté éducative et leurs familles, mais aussi l'ensemble de la population nationale. Elle a par ailleurs un intérêt tout relatif sur le plan pédagogique. La fédération SUD éducation a d'ailleurs décidé de demander en justice, en urgence, l'annulation de la circulaire, et de demander au Conseil d'État de contraindre le gouvernement à prendre les mesures de protection qui s'imposent avant toute réouverture d'école.

SUD Éducation 69 appelle à œuvrer collectivement contre cette reprise. Les personnels de l'éducation et des collectivités territoriales doivent s'organiser pour empêcher l'ouverture des établissements du fait d'un protocole lacunaire ou inapplicable. Ils et elles doivent utiliser les moyens à leur disposition : CHS, recours au CHSCT départemental ou académique, registre Danger grave et Imminent, Conseil d'Administration...

SUD Éducation 69 soutient les collègues qui exerceraient à juste titre leur droit de retrait ou leur droit de grève (notre fédération ainsi que Solidaires fonction Publique ont d'ailleurs déposé des préavis de grève pour les couvrir).

Notre fédération a d'ailleurs mis en place un certain nombre d'outils pour aider les collègues en cette période :

<https://www.sudeducation.org/Se-proteger-a-partir-du-11-mai-tous-les-outils-legaux.html>

Motion adoptée lors de l'assemblée Générale (confinée) du 7 mai 2020